M-456

Motion de MM. Guillaume Barazzone, Lionel Ricou, Michel Chevrolet, Alain Fischer et Patrice Reynaud: «Réflexion sur le cumul des mandats».

(caduque à la suite du vote de la résolution R-79
lors de la séance du 16 février 2005 dans le rapport M-456 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

– que la récente «affaire Dieudonné» a mis en lumière la difficulté pour un conseiller administratif d'assurer à la fois sa charge de membre du gouvernement de la Ville et celle de président d'une association militante;

– que le mélange des responsabilités sème le doute dans la population et nuit à la clarté du message du Conseil administratif de la Ville de Genève,

le Conseil municipal demande instamment au Conseil administratif de participer activement à la fixation de règles claires et de mener une réflexion concernant la compatibilité entre la fonction de conseiller administratif et celle de président d'associations privées.